



CICR

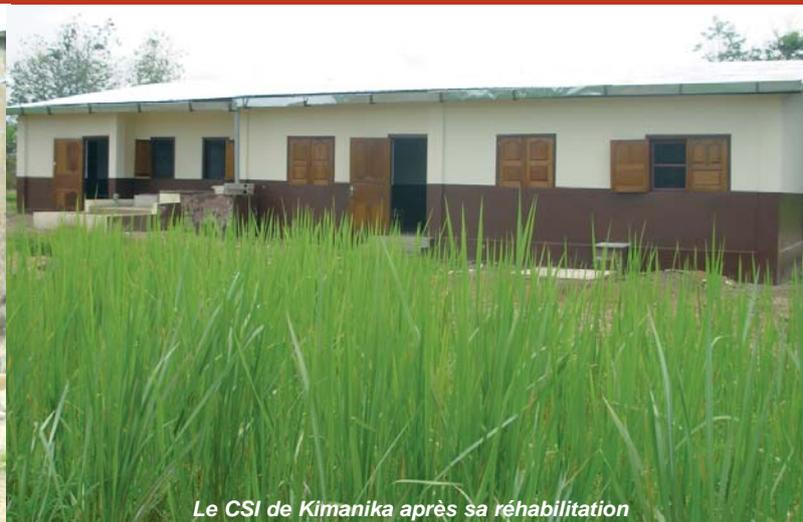
BULLETIN

mars/2007

Le CICR en République du Congo



Le CSI de Kimanika avant sa réhabilitation



Le CSI de Kimanika après sa réhabilitation



La maternité du CSI de Madzia construite par le CICR



Le CSI de Madzia, après sa réhabilitation

DEPARTEMENT DU POOL

Faciliter l'accès des populations à des soins de santé dans de meilleures conditions

Les populations du département du Pool continuent d'être victimes des conséquences des conflits qu'a connus le Congo. En effet, les infrastructures de base y manquent et les populations éprouvent d'énormes difficultés d'accès aux services de première nécessité tels que l'eau potable et la santé. Depuis 1999, le CICR s'efforce d'améliorer les conditions de vie dans ce département par un soutien multiforme dans les domaines prioritaires que sont l'accès à l'eau potable, la santé et la sécurité économique à travers des activités agricoles et piscicoles.

Dans le domaine de la santé, le CICR apporte un soutien à 7 Centres de santé intégrés (CSI) qui reçoivent tous les deux mois une dotation en médicaments et en matériel médical, ainsi que des visites hebdomadaires de supervision et de soutien technique. Pour renforcer les capacités de leurs personnels, des formations sont organisées en collaboration avec le Ministère de la Santé qui reçoit par ailleurs un soutien logistique lors des campagnes de vaccination.

Sur le plan infrastructurel, les CSI de Kimanika et de Madzia (voir photos ci-dessus) ont été totalement réhabilités par le CICR. Après leur mise en service, ce sont environ 4'000 habitants de l'aire de santé de Kimanika dans le district de Mindouli et 12'000 habitants de l'aire de santé de Madzia dans le District de Kinkala qui ont accès à des soins de santé dans de meilleures conditions.

En effet, après avoir entièrement réhabilité le CSI de Madzia en 2004, le CICR l'a récemment doté d'une maternité comprenant une salle de travail, une salle d'accouchement, une salle de suite de couche, un bureau pour la matrone et un bloc sanitaire (latrines et douches). En 2006, ce CSI a reçu plus de 6'500 malades et 200 accouchements y ont été effectués. Quant au CSI de Kimanika, il comprend une salle d'accouchement, une salle de soin, une salle d'hospitalisation, une salle de consultation curative, une salle de pansement, une pharmacie et un bloc sanitaire (latrines et douches). Ces deux structures ont respectivement été inaugurées les 17 et 24 janvier 2007.

DES CONSEILLERS JURIDIQUES EN DIH FORMES AU SEIN DES FORCES ARMEES CONGOLAISES

La première formation de Conseillers juridiques en droit international humanitaire (DIH) au sein des Forces armées, organisée par le CICR en Afrique centrale

La Délégation du CICR en République du Congo a organisé du 05 au 16 mars 2007 à Brazzaville, un séminaire de formation de Conseillers juridiques en DIH au sein des Forces armées congolaises (FAC). Cette formation, première du genre organisée par le CICR en Afrique centrale, visait à renforcer les capacités des FAC et à former en son sein, un corps permanent d'officiers à même de conseiller ses différentes structures en matière de DIH.

Au terme de l'article 82 du premier Protocole Additionnel aux Conventions de Genève, les Conseillers juridiques en DIH ont deux tâches principales, à savoir, aviser les commandants militaires de la juste application des Conventions et du Protocole Additionnel I et les guider sur la manière d'enseigner les règles énoncées dans ces instruments aux forces armées sous leur responsabilité.

Afin de permettre aux officiers ainsi formés d'exercer normalement leur fonction, le CICR a souhaité que ce cours soit également un catalyseur à l'adoption par les autorités congolaises d'un arrêté ou de tout autre instrument établissant la fonction et le cahier des charges des Conseillers juridiques en

DIH au sein des FAC. Signalons à ce sujet que le 14 février 2007, le Président de la République du Congo a signé le décret n° 2007-159 portant création d'un Comité technique permanent de diffusion du DIH et des droits de l'homme au sein de la force publique. Ce qui représente une importante étape dans le processus d'appropriation de l'enseignement du DIH par les pouvoirs publics congolais. Le séminaire était animé par des experts du CICR venus d'Abidjan et de Yaoundé, ainsi que des intervenants des FAC, de la société civile, de la Croix-Rouge congolaise et du HCR.



Pour la postérité, les participants posent à la fin des travaux

LA DIFFUSION DU DIH AU SEIN DES FORCES ARMEES CONGOLAISES Par le Commandant Victor Kissambou Makanga*



La République du Congo est depuis février 1967, une des Hautes parties contractantes, terme employé dans les Conventions de Genève pour qualifier les Etats les ayant ratifiées.

En acceptant de se faire lier par ces instruments juridiques pertinents du DIH, la République du Congo se devait de mettre en œuvre tous les mécanismes conduisant à diffuser le plus largement possible les textes des Conventions de Genève et de

leurs Protocoles Additionnels (cf. Art 83 PA I). Avec l'appui constant et remarquable de la Délégation du CICR à Brazzaville, ce point est aujourd'hui une réalité.

Le Congo s'est récemment doté d'un instrument institutionnel spécialement chargé de l'appropriation et l'intégration du DIH : le Comité technique permanent pour la diffusion du DIH et du droit international des droits de l'homme au sein de la force publique. L'action dudit Comité est étendue; mais ici, seul le volet "enseignement" du DIH dans les Forces armées congolaises (FAC) est abordé.

Il s'agit effectivement d'une des missions cardinales confiées au Comité technique permanent. Les Conseillers juridiques en DIH récemment formés par le CICR y joueront un rôle clé, selon le libellé de l'article 82 du PA I.

L'enseignement du DIH se fait dans toutes les Ecoles et tous les Centres d'instruction des FAC; tant en période de stage que durant les activités quotidiennes des Unités. Il est le fait des instructeurs assermentés. La plupart de ceux-ci figurent parmi les quelques 200 officiers qui ont bénéficié des formations organisées par le CICR. Il existe aussi un certain nombre d'officiers qui, bien que n'ayant jamais eu l'opportunité d'être formés, s'adonnent volontiers à la tâche. Des Sous-officiers

formés comme instructeurs participent aussi à cet effort.

Des programmes officiels d'enseignement pour chaque catégorie de personnel existent. Ils ont été conçus de manière à ne pas dispenser les mêmes enseignements aux Agents qui, participant à différents stages, auraient cette impression ennuyante du "déjà vu". La mise en place du Comité technique permanent contribuera à officialiser ces programmes et mettre au point des supports pédagogiques sous la forme de fascicules.

Dans les Unités, et toujours en collaboration avec le commandement et via le Comité technique permanent, des équipes mobiles CICR - FAC animent des diffusions opérationnelles. Celles-ci consistent en plusieurs présentations sur des thèmes relatifs au DIH, au mandat et les activités du CICR, à des projections de vidéos ainsi qu'à la distribution de brochures et dépliants. En général, le public ne se satisfait pas toujours de ces trois heures de diffusion opérationnelle et en redemande.

La qualité des enseignements dispensés ne peut se vérifier que sur le terrain. Des aspects du DIH sont prévus lors des exercices de formatage des Unités et autres manœuvres. Les soldats ont alors l'occasion de démontrer les réflexes humanitaires qu'il leur revient de posséder, du fait des enseignements reçus.

Le bien fondé de l'enseignement du DIH est de rendre les militaires plus professionnels et plus performants. Les Forces armées congolaises se sont engagées dans cette voie depuis des années. Nous osons espérer qu'avec la dynamique en cours, les attentes du commandement seront atteintes.

**Le Commandant Victor Kissambou Makanga est instructeur en DIH à l'Académie militaire Marien Nguabi de Brazzaville et Secrétaire Rapporteur du Comité technique permanent de diffusion du DIH et du droit international des droits de l'homme au sein de la force publique.*

AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES

Après douze années d'une longue et douloureuse séparation de sa famille, le jeune Alain* a enfin écouté la voix de sa maman, grâce au soutien du CICR

Combien sont-ils dans le monde ? Des centaines ? Des milliers ? Des millions ? Nul ne peut sans doute dire avec exactitude le nombre d'enfants qui, comme le jeune Alain ont vu leurs rêves et leur vie brisés du jour au lendemain à cause de la guerre. Comme Alain, ils sont tout aussi nombreux à refuser de désespérer, et à croire en leurs chances de retrouver un jour leurs proches.

“Je n'avais que cinq ans lorsque j'ai perdu toutes traces et tout contact avec mes parents ainsi que mes frères et sœurs, alors que nous fuyions la guerre en RDC”. Celui qui parle ainsi c'est Alain, un jeune homme aujourd'hui âgé de 17 ans. Il vit actuellement en République du Congo d'où il espère repartir un jour pour rejoindre les siens retournés entre temps dans leur village à Butaré au Rwanda.

Sauver sa vie malgré l'adversité... mais...à quel prix !!

Jusqu'en 1994, le petit Alain, d'origine rwandaise vit dans son village à Butaré avec sa famille. Cette année là, la guerre que connaît son pays les oblige à traverser la frontière pour s'installer à Bukavu à l'est de la RDC. En 1996, il est alors âgé de cinq ans seulement lorsque la RDC connaît à son tour les affres d'une guerre qui va une fois de plus obliger sa famille à chercher refuge ailleurs. C'est lors de cette nouvelle fuite qu'il va totalement perdre la trace des siens. Mais, comme d'autres enfants égarés dans ces mêmes circonstances, il va suivre le mouvement des populations qui s'enfuient et va se retrouver dans la ville de Kisangani, au nord-est de la RDC. Quelque temps après, la guerre l'obligera une fois de plus à partir de là, pour Mbandaka, où il est hébergé par un congolais de bonne volonté, sensible à sa situation. En 1999, à cause de l'intensité de la guerre en RDC il va embarquer sur un bateau pour se retrouver enfin au Congo voisin où il vit actuellement. Sans nouvelles des siens depuis la séparation de Bukavu, il est informé par des amis que le CICR peut l'aider à renouer le contact avec eux.

Le CICR et un message Croix-Rouge pour faciliter le contact

C'est ainsi qu'en 2004 Alain prend contact avec le CICR qui l'aide à retrouver la trace de ses parents retournés entre temps à Butaré et avec qui il échange des nouvelles via les messages Croix-Rouge. Le 6 février 2006, avec le soutien du CICR, il a enfin pu s'entretenir au téléphone avec sa maman au Rwanda. C'est avec un grand sourire que Alain a écouté sa maman lui parler. Presque en larme à la fin de la conversation, il nous a dit **“cela faisait 12 ans que je n'avais plus écouté la voix de ma maman... je suis très content”**. Alain qui exerce actuellement un petit métier dans une localité non loin de Brazzaville souhaite retourner au Rwanda et vivre entouré des siens comme la plupart des jeunes de son âge.

** Nom d'emprunt*



Tout sourire pendant l'entretien téléphonique

SECURITE ECONOMIQUE DES POPULATIONS DU POOL

Le CICR soutient la relance des activités piscicoles de plus de 2'194 membres de 124 groupements

Afin de permettre la relance de la pisciculture dans le Pool, le CICR assiste depuis 2005 des groupements de pisciculteurs dans la réhabilitation de leurs étangs piscicoles. Initialement prévu pour prendre fin en décembre 2006, ce projet a connu un rapide succès auprès des populations, dépassant très vite ses objectifs.



Une phase d'aménagement d'un étang

Pendant cette première phase, un kit de matériel piscicole (brouettes, pelles, machettes, faucille, filet...) et plus de 8'000 poissons géniteurs et alevins ont été distribués à 124 groupements de pisciculteurs, soit un total de 2'194 personnes.

Aujourd'hui, l'espèce *Tilapia nilotica* réintroduite par le CICR s'est bien adaptée dans le Pool. Par ailleurs, les populations et les organismes de développement se sont vite appropriés les activités piscicoles ainsi relancées grâce au soutien du CICR. La reprise de ces activités dans les districts de Kinkala, Mindouli, Kindamba, Vinza et Kimba représente le retour d'une importante ressource alimentaire et économique indispensable pour les populations, y compris celles des districts environnants qui en profitent également. Afin de faciliter les déplacements pour le suivi et l'encadrement régulier des groupements de pisciculteurs, deux motos et une bicyclette tout-terrain ont par ailleurs été mises à la disposition des consultants externes, fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture.

Cette phase terminée, le CICR a entamé en 2007 un projet visant à assurer un encadrement des pisciculteurs dans l'aménagement et la gestion des étangs. Une trentaine de séminaires de formation sont planifiées. Le premier de la série s'est tenu à la fin mars 2007 dans le Pool nord, notamment à Kindamba, Vinza et Kimba. Pendant ces formations, des brochures sur les techniques modernes de gestion et l'aménagement des étangs seront distribuées aux participants.

ASSISTANCE

Eau, assainissement et habitat

Accès à l'eau potable en milieu rural

- Fin des travaux de réhabilitation du réseau gravitaire d'eau potable de Kingouala pour 3'500 bénéficiaires.
- Poursuite des travaux de réhabilitation du réseau gravitaire d'eau potable de Kibouéndé pour 6'000 bénéficiaires.
- Evaluation du réseau gravitaire d'eau de Mindouli pour 10'000 bénéficiaires.
- Evaluation des projets d'eau à Kinkala centre, Mbamou, Madzia, Nzabayokélé, Kintamou, Mindouli centre, Kinkembo, Louholo, Kimbédi gare et villages pour environ 19'000 bénéficiaires.

Accès à l'eau potable en milieu urbain

Suite des travaux de réhabilitation de l'usine de traitement d'eau de Kinkala pour environ 10'000 bénéficiaires :

- Poursuite des travaux de génie civil.
- Fin des travaux d'assainissement du site, de protection des berges et de construction du bassin d'accumulation d'eau.
- Evaluation des sites à retenir pour l'installation de 10 bornes fontaines et l'aménagement de 3 sources dans les quartiers.

Projets manioc et piscicole

- 35 séances de sensibilisation sur la lutte contre la mosaïque du manioc ont été organisées dans les districts de : Kinkala : 457 participants et 348 brochures distribuées. Mindouli : 375 participants et 176 brochures distribuées.
- 8 groupements de Kinkala et de Mindouli ont été rémunérés pour des opérations culturales effectuées en vue de l'installation des champs de variétés de manioc résistantes à la mosaïque.
- 239 personnes issues de 85 groupements ont été formées en pisciculture et sur la lutte contre la mosaïque du manioc : Kindamba : 126 participants issus de 25 groupements, 126 brochures agricoles et 378 brochures piscicoles distribuées. Kimba : 67 participants issus de 20 groupements, 67 brochures agricoles et 201 brochures piscicoles distribuées. Vinza : 46 participants issus de 40 groupements, 46 brochures agricoles et 138 brochures piscicoles distribuées.

SANTÉ

Sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement

- 631 personnes sensibilisées à l'assainissement et l'hygiène à Yanga, Maniéto, Moulouangou et Voula.
- Don d'un panneau métallique de sensibilisation à l'hygiène au CSI de Kingouala.

Centres de santé intégrés (CSI)

- Inauguration du CSI de Kimanika et la maternité de Madzia.
- Tournée de soutien technique aux CSI de Kinkala et Mindouli.
- Fin de la construction de bloc sanitaire du CSI de Kimanika.

PROTECTION

Protection des personnes privées de liberté

- 3 visites dans 02 lieux de détention à Brazzaville
- 7 messages Croix-Rouge (MCR) distribués et 2 récoltés.

Rétablissement des liens familiaux

- 353 MCR ont été récoltés et 342 distribués à Brazzaville, dans la Sangha et à Pointe-Noire.
- Après 12 ans de séparation, un jeune séparé de sa famille a pu communiquer au téléphone avec sa mère au Rwanda.

PREVENTION

Forces armées congolaises (FAC)

- 242 stagiaires de la Sécurité présidentielle ont été sensibilisés au DIH ainsi qu'aux mandat et activités du CICR.
- 21 officiers des FAC en stage d'état-major à l'Académie militaire Marien N'Gouabi ont été sensibilisés au DIH.
- 22 Conseillers juridiques en DIH ont été formés au sein des FAC.

Police et Gendarmerie

- 6 séances de sensibilisation de 223 policiers relevant des unités d'intervention, du Commandement des unités spécialisées (Comus), de la Direction départementale de la surveillance du territoire (DDST), ainsi que de la circulation routière de la ville de Dolisie sur les principes humanitaires, le DIH et les droits de l'homme.
- Une conférence sur le DIH animée à l'Ecole de la gendarmerie au profit de 20 officiers en stage du diplôme d'état major (DEMG).

Autorités

- Soutien financier et technique à la participation d'un représentant de la République du Congo à la 2ème réunion universelle des commissions nationales de mise en œuvre du DIH à Genève.
- Soutien technique au Comité interministériel chargé de travailler sur les modalités de la mise en place d'une Commission nationale de mise en œuvre du DIH.

Autres porteurs d'armes

- Des populations du Pool, y compris des ex-combattants ont été sensibilisées au cours de 7 représentations théâtrales sur le respect de la population civile et les activités du CICR. Les représentations ont eu lieu à Kibouéndé, Magniéto, Voula, Kimbedi et Loulombo.

ONG de défense des droits de l'homme et Médias

- 33 membres d'ONG de défense des droits de l'homme ont été sensibilisés lors d'un atelier sur le DIH et l'action du CICR.
- Une séance de sensibilisation de journalistes sur le CICR et ses activités au Congo a été animée à Brazzaville.
- 7 communiqués de presse sur le CICR et le DIH ont été publiés

Secteur académique et écoles

- Une journée portes ouvertes sur le DIH a été organisée à la faculté de droit à l'intention des milieux académiques. Au total 89 personnes ont activement participé à un débat sur des thèmes relatifs au DIH.

COOPERATION AVEC LA CROIX-ROUGE CONGOLAISE (CRC)

- Début des travaux de reconstruction du siège de la Croix-Rouge de Kinkala.
- Fin des travaux de construction du bloc de latrine/douche de la CRC de Mindouli et connection au réseau d'eau de la ville.
- Soutien technique et financier à la parution du bulletin d'information de la CRC.
- Formation de 40 pairs éducateurs, volontaires de la CRC à Mindouli et Kinkala et de 20 pairs éducateurs volontaires de la CRC à Brazzaville sur le VIH/SIDA, l'élaboration d'un plan d'action et les premiers secours.
- Formation de 2 volontaires de la branche départementale de la CRC de Brazzaville sur les techniques de récolte et de distribution de messages Croix-Rouge.



Organisation impartiale, neutre et indépendante, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de la guerre et de la violence interne, et de leur porter assistance. Il dirige et coordonne les activités internationales de secours du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans les situations de conflit. Il s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels. Créé en 1863, le CICR est à l'origine du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Délégation du CICR en République du Congo - Brazzaville

134, Av. Maréchal Lyautey, Face CHU Poto Poto, BP : 140 Brazzaville - Congo
Tel : + (242) 81.12.08 / 81.03.03 / 679.10.10 / 679.14.14 / 550.17.97

Sous-délégation de Kinkala

Route nationale n°1, résidence Kibaki Paul, vers la station essence

E-mail : brazzaville.brz@cicr.org

Web : www.cicr.org



CICR